n° 2
avril-mai 2018

# LA LETTRE DE DÉPHIS

## - EDITO -

Pour fêter dignement les 50 ans du soulèvement populaire de mai 68, notre président ni de gauche, ni de gauche, ne fait pas les choses à moitié.

Comme son homologue de l'époque, il envoie les CRS contre les manifestants, il envoie la police déloger les étudiants, bref il dégaine la matraque pour mater le désordre qu'il répand partout depuis son élection.

Reconnaissons toutefois à Jupiter le talent de faire voler en éclat le vernis d'unité de sa majorité en passant de force la loi asile et immigration qui légalise l'enfermement des mineurs réfugiés, pour lutter contre un "appel d'air" théorisé depuis des années par... le Front National, qui lui aussi n'est ni de gauche, ni de gauche.

Dans un pays où il sème la misère et où fleurissent les grèves, Manu-le-pas-malin rapproche étudiants, ouvriers, chômeurs et retraités dans la protestation solidaire contre sa politique.

**Recréer la "chienlit" pour commémorer 68, il fallait oser ! Macron l'a fait...**

# LA MORGUE, LA MATRAQUE ET LE MÉPRIS

Privatisation du rail via l'adoption du 4ème paquet ferroviaire européen, hausse de la CSG, nouveau gel du point d'indice des fonctionnaires, flicage renforcé des chômeurs, sélection à l'université : décidément, tout le monde a une bonne raison de se plaindre de Macron. Retour sur deux mois d'action citoyenne.

### MANIFS DANS LA BRUME

Le 22 mars, 10 000 personnes manifestaient à Nantes. Parmi eux, les insoumis du Pays d'Ancenis et du 44 bien sûr, mais également des cheminots, agents de l'Office National des Forêts, du CHU de Nantes, des enseignants, agents du fisc, postiers, conseillers Pôle Emploi, chômeurs, étudiants, retraités. Ces citoyens mécontents se souviennent de l'accueil piquant des gaz lacrymogènes répandus à souhait sans qu'on sache pourquoi. Le ton était donné.
Le 14 avril, la manifestation en soutien à la ZAD a fini dans des scènes de quasi guerilla urbaine : cortèges interdits d'avancer sans raison sur le parcours déclaré, gazage intensif y compris par largage aérien directement depuis l'hélico de la préfecture.
Le 19 avril, manifestation intersyndicale en soutien aux cheminots et tous les grévistes. Pour la première fois en 2 ans, il n'y a pas eu de heurt. Les ordres donnés aux forces de police auraient-ils enfin changé ?

### BLACK BLOC PARTY AUX JT DU 1ER MAI

Focalisé sur quelques *black bloc* qui font leur révolution en brisant des vitrines à Paris, le téléobjectif médiatique ignore le thème du jour, et surtout la participation considérable aux défilés syndicaux (100 personnes à Ancenis) pour cette Fête des Travailleurs dans une France qui se réveille.
A Paris, le témoignage d'un délégué syndical des forces de l'ordre laisse perplexe : l'ordre d'interpeller les fauteurs de trouble, attendu par les brigades déployées en nombre, n'est jamais arrivé !

### FÊTE À MACRON, OBJECTIF ATTEINT

Le 5 mai, répondant à l'appel conjoint lancé à la Bourse du Travail par François Ruffin (député FI de la Somme) et Frédéric Lordon (économiste), les citoyens ont déferlé sur Paris et largement rempli, images à l'appui, la place de la Bastille (jauge : 40 000 personnes) et les boulevards alentours. Pour ceux qui ne pouvaient aller les rejoindre, des actions locales, comme le naufrage symbolique de la galère Jupiter à Ancenis, ont permis de dresser le triste bilan d'un an de libéralisme macroniste à marche forcée.

©Déphis

Semer le chaos dans le pays, matraquer les mécontents, railler les tourments causés aux plus humbles...
A ce rythme, pas sûr que la "révolution" qui arrive soit celle dont Jupiter rêvait !

# L'EAU PUBLIQUE, C'EST POSSIBLE !

Nous y étions ! Le 28 mars s'est tenue une réunion publique sur la gestion de l'eau animée par Gabriel Amard (membre de la Coordination Eau Bien Commun France et auteur de manuels sur l'eau). Ce dernier a présenté les différentes options de gestion possibles en France : la régie directe, la régie publique, la délégation de service public ou encore les sociétés d'économie mixte.

©Déphis

A l'initiative du collectif « Eau publique en pays d'Ancenis », il s'agissait d'alerter les citoyens sur la gestion actuelle et future de l'eau sur le Pays d'Ancenis et de voir s'il y avait moyen de faire mieux et autrement. Une cinquantaine de personnes a répondu à l'appel et certaines ont pu exposer leurs préoccupations : une régie publique est-elle financièrement viable? Peut-elle être mise en place à l'échelle d'une Communauté de Communes ? Qu'est-ce que cela change pour les usagers ?
La bonne nouvelle : la mise en place d'une régie publique est possible sur le Pays d'Ancenis si les citoyens s'en donnent les moyens, et ça ne coûtera pas plus cher, bien au contraire ! Y'a plus qu'à, et on vous explique tout ça en page 3.
Pour rejoindre ce collectif, accéder au film de la conférence, etc, contactez **eaupubliquedupaysdancenis@gmx.fr**

# DES FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

Un concours d'économie d'énergie pour agir à plusieurs contre le réchauffement climatique : c'est sous cette forme que des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent, avec l'objectif de réduire l'énergie consommée à la maison, dans cette opération soutenue par EOLA, Alizée et la COMPA.
Chauffage, eau chaude, équipements : chaque équipe fait le pari d'atteindre 8% d'éconmies d'énergie (cible du protocole de Kyoto) par rapport à l'hiver précédent sur l'ensemble de sa consommation. Il y a beaucoup à gagner : baisse des factures, astuces pour consommer moins, et également le matériel pour effectuer soi-même un audit énergétique de son logement.

Familles à énergie positive
engagées pour le climat !
©CLER

Nous avons rencontré quelques participants : *"Dans la mallette électricité, il y a un wattmètre qui nous a permis de mesurer l'énergie utilisée par différents appareils de la maison. Nous nous sommes rendus compte que certains consommaient de l'électricité, même éteints. Depuis nous les débranchons"*. De petits gestes simples qui changent tout !

L'actu du territoire

# ENVIRONNEMENT : LE SILENCE DES OISEAUX

Un tiers de disparus. Ce chiffre glaçant est la conclusion à laquelle parviennent les ornithologues professionnels et amateurs du pays, engagés dans le programme STOC porté par le CNRS et le Muséum National d'Histoire Naturelle.

### UNE HÉCATOMBE AGRICOLE

Les relevés en milieu rural montrent une diminution des populations d'oiseaux vivant en milieu agricole depuis les années 1990. Les espèces spécialistes -fréquentant prioritairement ce milieu- comme l'alouette des champs, la fauvette grisette ou le bruant ortolan, ont perdu en moyenne un individu sur trois en 15 ans. Et ce déclin s'est encore intensifié en 2016 et 2017.

Ces résultats nationaux sont confirmés par une étude menée localement sur la Zone atelier « Plaine & Val de Sèvre » portée par le CNRS : en 23 ans, toutes les espèces d'oiseaux de plaine y ont vu leurs populations fondre : l'alouette -35%, la perdrix -80%. Ce déclin frappe toutes les espèces en milieu agricole, aussi bien les spécialistes que les généralistes -retrouvées dans tous les types d'habitats, agricoles ou non. Or d'après le STOC, les généralistes ne déclinent pas à l'échelle nationale ; la diminution constatée est donc propre au milieu agricole, sans doute en lien avec l'effondrement des insectes.

### AGRICULTURE INTENSIVE ET PESTICIDES TOUS AZIMUTS

Cette disparition massive est concomitante à l'intensification des pratiques agricoles ces 25 dernières années, particulièrement depuis 2008-2009, soit à la fin des jachères imposées par la politique agricole commune, à la flambée des cours du blé, à la reprise du sur-amendement au nitrate permettant d'avoir du blé sur-protéiné et à la généralisation des néonicotinoïdes, insecticides neurotoxiques très persistants. Pointés du doigt par de nombreuses études dans la surmortalité massive des abeilles, ils sont poussés en avant par des multinationales dont Monsanto, fabricant historique de l'agent orange qui n'hésite pas à manipuler et corrompre des chercheurs pour verdir les résultats d'étude de toxicité de ses produits.

©V. Bretagnolle, CEBC

### C'EST URGENT ? ON VOIT ÇA SOUS 5 ANS...

La LPO rappelle qu'elle vient à peine d'arriver à faire stopper le braconnage des Bruants ortolans, et que l'alouette est toujours piégée sous prétexte de «chasse traditionnelle» dans le sud-ouest, comme 20 autres espèces en danger.

Emmanuel Macron s'était engagé il y a un an à «*demander au Ministre en charge [...] d'étudier la signature d'un arrêté modifiant la liste des espèces gibiers en y retirant toutes les espèces en mauvais état de conservation*». Ledit ministre Hulot annonçait aussi en octobre 2017 vouloir interdir glyphosate et néonicotinoïdes d'ici à la fin du quinquennat. Aujourd'hui il "*[n'a] pas l'autorité aujourd'hui de dire (qu')on interdit ces substances*". Rien n'a été entrepris.

Sans insecte dans les champs ni au bord des rivières, sans le chant des oiseaux, ça va être dur de "penser printemps", très cher président.

## MÉTÉO SOCIALE : SAMEDI 26.05, MARÉE HUMAINE (GROS COEFF.)

Sortez les bottes et les cirés, la colère populaire va éclabousser tout le monde ! La manif "pot-au-feu" du 5 mai a été l'occasion pour tous de voir qu'il était possible et plus qu'urgent de s'unir.

On règle encore les détails, mais on peut déjà vous donner la liste de ceux qui ont dit "OK" pour un déferlement unitaire de toute première force : ATTAC, Fondation Copernic, CGT, Solidaires, SNESUP, FSU, Syndicat de la magistrature, Femmes égalité, Convergence pour les services publics, France Insoumise, Ensemble, NPA, PCF, PCOF, PG, Reso... et ça grossit de jour en jour.

Marquez ce samedi dans vos agendas : s'il est une occasion ou jamais de montrer que ça déborde, ce sera celle-là.

Tou·te·s uni·e·s dans la rue !

L'actu nationale et internationale

## LES RYTHMES, C'EST AU CHOIX !

Le code de l'éducation précise que les 24h d'enseignements hebdomadaires dans le public doivent se dérouler sur 4,5 jours pour respecter le rythme de l'enfant. Bel idéal ! En réalité, les horaires de transport, le nombre de services de cantine ou les disponibilités de personnels pour l'accueil périscolaire des enfants obligent les écoles à définir leurs horaires.

### DÉCRET BLANQUER : MACHINE ARRIÈRE !

Après deux ans d'une mise en place difficile où les inégalités entre communes ont augmenté, stop ! Chaque conseil d'école peut, à l'unanimité, demander une dérogation à l'Académie et revenir à 4 jours si le temps de pause méridienne n'est pas inférieur à 1h30.

Pourquoi ? A cause du rythme des enfants ? Un peu de sérieux, voyons... Pour des sous ! Les aides d'Etat aux communes pour la mise en place des TAP étaient temporaires. Et sans ces aides, dans nos petites communes, ça ne suit pas!

Sur notre territoire, 20 communes ont des écoles publiques : 12 ont demandé la dérogation et 8 resteront à 4,5 jours.

## NOTRE DOSSIER EN LIGNE : LA CASSE PROGRAMMÉE DU SERVICE PUBLIC

Il y a beaucoup à dire pour faire le tour de cette épineuse question : nos services publics, "trop chers", "trop lourds", "irréformables", "dépassés", c'est vrai ou pas ? Il y en a assurément trop à dire pour rentrer dans ces colonnes.

Une fois n'est pas coutume, nous vous invitons à consulter en ligne sur notre site un dossier détaillé qui fait le point sur la fonction publique, ses missions, ses effectifs, la raison d'être de ses statuts, sa part dans les dépenses publiques.

Vous y verrez les limites de l'exercice de comparaison avec les services publics étrangers, les motivations des politiques de réduction budgétaire, leur efficacité toute relative... et la stratégie de fond qui sous-tend ces réformes successives à coup de sabre dont la dernière en date, «Action Publique 2022», vise à réduire le coût de la Fonction publique d'environ 3 %, supprimer 120 000 postes et réformer des statuts du fonctionnaire qui, selon Macron et Philippe, ne sont plus *«ni adéquats ni adaptés au monde actuel»*.

Bonne lecture à tou·te·s !

**https://pays-ancenis.fi**

MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»

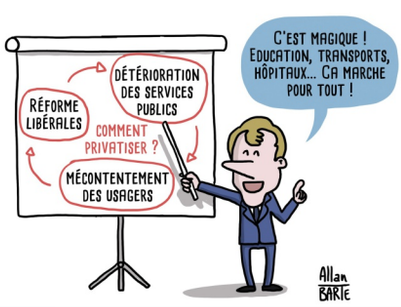

©Allan BARTE 2018

# VERS UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU

Commençons par quelques évidences : l'eau est indispensable à la vie humaine, à la vie animale, à l'activité humaine, à l'économie. Qu'elle devienne polluée, impropre à l'usage, insuffisamment disponible, et c'est tout l'édifice social qui est affecté.

La gestion de l'eau est donc à la fois un enjeu vital, un enjeu social, un enjeu économique et, nous en avons tous pris conscience aujourd'hui, un enjeu environnemental de toute première importance : on ne fait pas n'importe quoi avec l'eau.

### QUI EST RESPONSABLE CHEZ NOUS ?

Sur le Pays d'Ancenis, la responsabilité du service de distribution d'eau potable relève du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) qui regroupe 25 communes.
Il est propriétaire, finance la construction et le renouvellement :
- des ouvrages (stations de production d'Ancenis, et St Sulpice des Landes, réservoirs d'Ancenis, Mésanger, Roche Blanche, Belligné, St Sulpice et Varades) ;
- des canalisations de distribution (1 227 kms)
- des branchements des abonnés en amont des compteurs.

Ce syndicat est lui même adhérent du syndicat départemental Atlantic'eau (c'est le nom qui figure aux côtés de Véolia sur votre facture)

### QUI DISTRIBUE L'EAU ?

Le service de l'eau est exploité par Véolia eau (délégation de service public concernant la production et la distribution).
Le contrat de délégation court jusqu'en 2025 mais au 1er janvier 2020, la compétence de la distribution de l'eau va échoir à la COMPA : de la commune, cette compétence passe à la communauté de communes. Ce transfert de compétence se met en place dans le cadre de mise place de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la république ) .

### UN CHOIX ESSENTIEL À FAIRE LORS DU TRANSFERT À LA COMPA

Tout d'abord le SIAEP a vocation à disparaître. La COMPA aura alors trois options : 1) transférer cette compétence au syndicat départemental Atlantic'eau 2) exercer la délégation de service public auprès d'une entreprise privée (comme aujourd'hui) ou 3) mettre en place une régie publique, sous une de ses multiples formes (cf notre article page 1).
Si elle fait le même choix que pour les déchets ménagers et l'assainissement, ce sera une délégation de service public, sans concertation, sans se soucier de l'intérêt des usagers... et donc l'usager paiera, dans sa facture, une part conséquente rémunérant l'actionnaire d'une société privée, et sera exposé à tous les risques de perte de contrôle relevés récemment par le documentaire *"L'eau : scandale dans nos tuyaux"* de Cash Investigation, et détaillé lors de la réunion publique organisée à Ancenis par le Collectif Eau Publique du Pays d'Ancenis.

### LA RÉGIE PUBLIQUE, MOINS CHÈRE ET PLUS SÛRE

En mettant en place une régie publique, la COMPA permettrait aux usagers (qui sont également des électeurs) de payer moins cher pour une eau de qualité équivalente, aux communes adhérentes de garantir un meilleur suivi de l'investissement pour diminuer les fuites sur le réseau et maximiser l'efficience du circuit de distribution, en gérant mieux le remplacement des canalisations vieillissantes... et aux salariés actuels de Véolia, d'être prioritaires sur les postes créés dans la nouvelle régie,. Notons que le coût de ces postes étant déjà payé aujourd'hui dans nos factures d'eau, ces embauches ne coûteraient rien de plus à l'usager.

# L'EAU, NOTRE BIEN COMMUN

La question du droit à l'eau et donc de l'accès gratuit est incontournable à nos yeux. Nous en ferons une priorité et l'inscrirons dans la Constitution de la 6e République.
**Nous mettrons en place la gratuité des compteurs aux domiciles principaux** en supprimant les abonnements. Nous rendrons obligatoire l'ouverture ou la création de points publics d'eau potable, d'installations sanitaires et de bains douches publics.
**Nous établirons la gratuité des premiers m³ d'eau nécessaires à une vie digne et une tarification progressive et différenciée pour pénaliser les mésusages.** L'usage de l'eau ne peut pas être accessible dans les mêmes conditions dans la cuisine et la salle de bains d'une famille ou pour concourir au chiffre d'affaires d'une entreprise... Comme tous les biens de première nécessité, nous diminuerons la TVA sur l'usage domestique de l'eau.
**La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) sera abrogée ; la gestion publique sera généralisée et rendue plus transparente et participative.** Dans chaque bassin de vie verront le jour des comités locaux de co-gestion publique de l'eau comme seuls opérateurs. Nous accompagnerons une sortie en trois ans des 11 800 contrats privés de délégations de service public (DSP).
**Les Agences de l'eau dites ici « agences de bassin » seront confortées** pour mettre en œuvre les politiques publiques transversales et concertées en matière d'eau et d'intérêt écologique.Sur tout le territoire national les professionnel·le·s de l'eau seront appelé·e·s à rejoindre une fonction publique de l'eau.
**Nous encouragerons à renouveler le patrimoine de production et de distribution de l'eau afin de réduire rapidement les fuites, le gaspillage et les pollutions** par un soutien financier, des prêts à 0 % et en engageant une mutation de l'agriculture vers le bio afin de faire disparaître les intrants polluants et résidus des eaux de surface et souterraines.
**Sous maîtrise d'ouvrage public, nous sortirons des modèles imposés en matière d'assainissement non collectif** qui laissent 12 millions de personnes seules pour régler leur problème en la matière et nous lancerons un grand programme de phyto-épuration.
**Nous fixerons des périmètres de protection renforcée autour des champs de captages** en concertation avec les communes et les usager·e·s et nous mettrons fin à l'abandon programmé des sources d'eau, patrimoine de la nation.
**Nous encouragerons les pratiques éducatives locales** qui permettent de découvrir, d'aimer, de mieux connaître pour le respecter et le préserver notre patrimoine en eau douce et salée.
**Nous ferons de la question de l'eau, de sa protection et de son accès pour tou·te·s un enjeu de la politique internationale et de coopération de la France.**

LA LETTRE DE DÉPHIS

## LA LÉGENDE DE G4RF

## L'AGENDA DES DÉPHIS

### SOUTENIR LES LUTTES

**22.05 - grève nationale** des services publics, dont Pôle Emploi - manifestation à Nantes à 10h devant le CHU
**26.05 - marée humaine** - manifestation unitaire - plus d'infos bientôt !
**09.06 - marche des fiertés** à Nantes

### AGIR ENSEMBLE

**20.05 - action symbolique** "enfouissement de déchets" à Saint-Brévin (10h30)
**23.05 - réunion de travail** du Collectif Eau Publique (salle Prévert - Le Cellier)
**16.06 - journée d'action** contre le projet Cigéo - Bar-Le-Duc (Meuse)
*+ d'infos sur notre site ou sur* ***44.demosphere.eu***

### S'INFORMER, SE DISTRAIRE

**19.05 & 20.05 - portes ouvertes** de l'association L'Arbre de Vie à Maumusson
**21.05 - film** "Etudiants, tous à l'usine". 20h30 sur France 3 Pays de Loire
**06.06 - film** "Une saison en France" (20h30 ciné Eden à Ancenis)
**10.06 - pique-nique insoumis** à Pornic

*Un événement à annoncer ? Contactez-nous par mail à* ***infos@pays-ancenis.fi***

## LE DÉPHI À FAIRE SOI-MÊME : LA LESSIVE

Envie de savoir exactement avec quoi vous lavez vos vêtements ? Allergique aux phosphates, aux azurants, aux parfums de synthèse ? Faites votre lessive vous-même !
La recette qui suit vous permettra de fabriquer 3 litres de lessive pour un coût d'1,50 € à 2,00 €... pas mal, non ?

***Ingrédients :*** cristaux de soude (220g), vinaigre blanc (750ml), savon de marseille en copeaux (100g), huile essentielle (lavande, tea tree...), eau (2,25l)
***Matériel :*** gants, un vieux bidon de lessive liquide (contenance 3l), un ou deux grands récipients en verre, une grande casserole, un entonnoir, une louche, une balance
***Préparation :*** vous allez manipuler de la soude, qui est irritante, alors mettez vos gants et aérez la pièce. Dans la casserole, faites chauffer l'eau. Mesurer le vinaigre et y ajouter 20 à 30 gouttes d'huile essentielle. Dans le récipient en verre, mélanger les cristaux de soude à l'eau chaude. Ajouter le savon de Marseille et mélanger. Ajouter peu à peu le vinaigre (attention, ça peut mousser fort !). Laisser refroidir et verser dans le bidon à l'aide de la louche et l'entonnoir.
***Astuce :*** Bien secouer le mélange avant chaque utilisation.
Merci au site **lesboitesdemarie.fr** pour cette recette !

©lesboitesdemarie.fr

## À LA TABLE DES DÉPHIS : LE POTAGER APÉRO

C'est le scoop de l'année : les beaux jours sont de retour !
Si vous avez envie de casser un peu la routine de l'apéro chips & cacahuètes et de cesser d'engraisser Ben (et son copain Nuts) ou Monsieur Pringles, testez donc ce joli potager bio !
**Ingrédients :** tomates cerises, radis, 1/2 tête de brocolis, petites carottes avec fanes, petites courgettes, champignons, 1 citron, hoummous (600g), pain de seigle complet (4 belles tranches)
**Matériel :** four, mixeur, plat pour la présentation (pas trop profond)
**Préparation :** faire sécher le pain au four (200°C - 15 min). Laisser refroidir et passer au mixeur pour obtenir une poudre fine.
Tapisser le fond du plat avec le hoummous. Saupoudrer de pain broyé pour figurer un sol de terre.
Nettoyer les légumes et bien les sécher, en conservant un peu de verdure sur les radis, les carottes et les tomates cerise. Peler les champignons et les arroser de jus de citron.
Disposer les légumes en rangée ordonnée en les plantant dans la garniture de fond de plat.
**Bon appétit !**

©turbigo-gourmandises.fr

## AU FOND DES TIROIRS...

### LA BLAGUE À 2 BALLES

"De quelle couleur est le virus de la grippe ?
- Gris pâle."

### LA CITATION À MÉDITER

*"Le pessimisme de la connaissance n'empêche pas l'optimisme de la volonté."*
- Antonio Gramsci, théoricien politique italien (1891 - 1937)

Pour aujourd'hui et pour demain

Retrouvez les articles de La Lettre de Déphis en version intégrale et augmentée sur **www.pays-ancenis.fi**, rubrique "Notre journal"
Contact & abonnement :
**infos@pays-ancenis.fi**
**/franceinsoumiseancenis/**
**/fi_ancenis/**
**@ancenis_insoumise**
Association Déphis
113 rue des Douves 44150 ANCENIS